

SEANCE DU 14 MAI 2018

Présents : MM. ~~WACQUIER Pierre, Bourgmestre – Président~~ DETOURNAY Daniel, Echevin-Président;
DETOURNAY Pascal, HILALI Nadya, ROBETTE Benjamin, Echevins ;
SCHIETSE D., HOUZE M., DELCROIX M., VANUEL P., URBAIN M., LEGRAIN P.,
DE KETELE C., LESEULTRE Y., ~~BERNARD D.~~, VICO A., QUITTELIER C.,
LEFEBVRE F., GIARDINA I., BUSEYNE S., Conseillers
et N. BAUDUIN, Directrice générale.

1. Informations diverses – communications

M. Daniel DETOURNAY, Echevin-Président, informe l'assemblée :

- a) **qu'il présidera le conseil communal, suite à l'hospitalisation du Bourgmestre ;**
- b) **que le prochain conseil communal aura lieu le mardi 19 mai 2018.**

2. Comptes 2017 des fabriques d'églises de Bléharies, Hollain, Howardries, GuigniesVelvain, Jollain-Merlin, Laplaigne, Lesdain, Rongy, Wez ou l'église protestante de Rongy – Approbation – Décisions

17 OUI pour les comptes présentant le résultat suivant :

- **Bléharies : 4.556,01 €**
- **Hollain : 4.595,06 €**
- **Howardries : 0,0 €**
- **Guignies-Velvain : - 205,99 €**
- **Jollain-Merlin : 4.649,59 €**
- **Laplaigne : 3.884,32 €**
- **Lesdain : 6.069,78 €**
- **Rongy : 1.716,67 €**
- **Wez : 3.262,18 €**
- **L'église protestante de Rongy : 7.652,47 €**

3. Modification budgétaire n°1/2018 des fabriques d'églises de Bléharies et Lesdain – Approbation - Décisions

17 OUI pour l'approbation des modifications budgétaires présentées avec une majoration du supplément communal

- **Bléharies : de 168,00 € pour une majoration des dépenses de 168,00 €**
- **Lesdain : de 208,12 € pour une majoration des dépenses de 208,12 €**

4. Compte communal de l'exercice 2017 – Compte budgétaire – Compte de résultats, bilan et annexes – Décision

ENTEND la présentation du compte communal 2017, son bilan et les annexes par Monsieur FOUREZ Jean-François, Directeur Financier.

17 OUI, et ce conformément, au R.O.I., pour acter l'intervention de Mme Muriel DELCROIX, telle que demandée au préalable

« Motivation pour le Vote du COMPTE 2017 :

D'abord nous souhaitons remercier le Directeur Financier pour son travail et sa disponibilité pour nous éclairer sur les chiffres.

Lors de la commission des finances, ce dernier a signalé: « on nage dans le positif à l'exercice propre alors qu'en 2013, nous étions dans le négatif ».

Précisons que si en 2013, on était dans le négatif c'est parce qu'en 2012, année électorale, la majorité avait décidé de baisser les additionnels à l'IPP de (8, 5 à 8,2). En 2013, le hall sportif a

été mis en fonctionnement et il a fallu rattraper cette gestion approximative par une nouvelle taxe (sur l'entretien des égouts).

De plus, nous souhaitons dire quelques mots sur l'indicateur, qui coûte 21000 €/an. Vu le nombre de nouvelles constructions et les nombreuses rénovations réalisées sur l'entité, on peut imaginer que cela fait naturellement augmenter le montant des additionnels au précompte immobilier. La part de l'augmentation nette des recettes qui est imputable à cet indicateur n'est donc pas si énorme

Enfin, le fond de réserve extraordinaire a diminué de 25-30 %. Ce qui n'est pas rassurant ! Rappelons que les caisses ont été renflouées grâce à plusieurs terrains communaux vendus il y a peu

Sans parler des dépenses difficilement prévisibles concernant la zone de police, zone de secours et le CPAS....

Tout n'est pas si rose pour les finances communes...à Brunehaut et ce n'est pas faute de la dire.. Muriel Delcroix, Pour le Groupe IC »

17 OUI pour arrêter les comptes 2017 comme suit :

Bilan	ACTIF	PASSIF
	43.134.984,13	43.134.984,13

Compte de résultats	CHARGES	PRODUITS	RESULTAT
Résultat courant	8.302.983,19	9.045.832,57	742.849,38
Résultat d'exploitation (1)	1.745.483,75	1.494.692,85	492.058,48
Résultat exceptionnel (2)	1.161.312,78	1.644.544,80	483.232,02
Résultat de l'exercice (1+2)	12.185.070,22	12.185.070,22	975.290,50

	+/-	Service ordinaire	Service extraordinaire
1. Droits constatés		10.553.652,02	5.453.128,93
Non-valeurs et irrécouvrables	=	55.923,22	0,00
Droits constatés nets	=	10.497.728,80	5.453.128,93
Engagements	-	9.168.347,26	5.061.622,23
Résultat budgétaire	=		
Positif :		1.329.381,54	391.506,70
Négatif :			
2. Engagements	-	9.168.347,26	5.061.622,23
Imputations comptables		9.089.438,40	1.895.133,77
Engagements à reporter	=	78.908,86	3.166.488,46
3. Droits constatés nets		10.497.728,80	5.453.128,93
Imputations	-	9.089.438,40	1.895.133,77
Résultat comptable	=		
Positif :		1.408.290,40	3.557.995,16
Négatif :			

5. Modifications budgétaires communales n°2 de l'exercice 2018 – Services ordinaire et extraordinaire

ENTEND la présentation de la modification budgétaire n°2/2018 faite par M. FOUREZ Jean-François, directeur financier

- 11 OUI – 6 CONTRE (6 élus IC) pour le service ordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
	1	2	3
D'après le budget initial ou la précédente modification	9.831.576,45	9.145.850,58	685.725,87
Augmentation de crédit	799.933,20	639.891,08	160.042,12

(+)			
Diminution de crédit (+)	-57.962,24	-8.200,00	-49.762,24
Nouveau résultat	10.573.547,41	9.777.541,66	796.005,75

- 11 OUI – 6 ABSTENTIONS (6 élus IC) pour le service extraordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
	1	2	3
D'après le budget initial ou la précédente modification	1.404.196,68	1.177.853,81	226.342,87
Augmentation de crédit (+)	652.163,83	487.000,00	165.163,83
Diminution de crédit (+)			0,00
Nouveau résultat	2.056.360,51	1.664.853,81	391.506,70

6. Travaux de réfection de la toiture du bâtiment communal de la ruelle du Couvent 9 à Laplaigne
a) cahier spécial des charges – décision

17 OUI

b) choix du mode de passation du marché et fixation des critères de sélection et des critères d'attribution du marché

17 OUI pour la procédure négociée sans publication préalable

7. Marché de travaux d'amélioration de la rue des Pâtures – Lesdain
a) cahier spécial des charges – décision

17 OUI

b) choix du mode de passation du marché et fixation des critères de sélection et des critères d'attribution du marché

17 OUI pour la procédure négociée sans publication préalable

8. Marché de réfection des peintures extérieures de l'école de Guignies – Tuilerie
a) cahier spécial des charges – décision

17 OUI

b) choix du mode de passation du marché et fixation des critères de sélection et des critères d'attribution du marché

17 OUI pour la procédure négociée sans publication préalable

9. Convention d'adhésion – centrale d'achat de département des technologies de l'information et la communication du S.P.W. – décision

17 OUI

10. Règlement communal sur les aires de jeux – approbation – décision

17 OUI

Monsieur Daniel DETOURNAY, Echevin-Président –président ainsi que les membres du collège communal entendent les questions :

- a) **M. Daniel SCHIETSE** souhaite connaître l'état d'avancement du dossier du lotissement **Espain.**
- b) **Mme Muriel DELCROIX** interpelle sur :
- La présence d'une palette restante sur un avaloir à la rue du Vicinal ;
 - La problématique du stationnement lors des travaux au hall ;
 - Le délai tardif de la réception des festivités locales.

- c) **M. Philippe Vanuel s'interpelle que le fait que des boues ont été déposées sur les bords des champs sans prévenir les agriculteurs.**
- d) **Mme Yasmine Leseultre signale que des arbres des propriétés privées envahissent les panneaux.**
- e) **Mme Ignazia Giardina signale que le chemin de halage le long de l'Escaut.**

Le Collège communal apporte ensuite les réponses :

- a) **le permis de bâtir va être déposé avec un peu de retard, à cause d'un souci de procédure car le site est repris dans le SAR**
- b) **-la taque en fonte est commandée, nous attendons sa livraison**
 - le stationnement et les panneaux de rappel de la législation sont prévus
 - les fêtes de fin d'année seront annoncées comme à l'habitude par le courrier
- c) **Il faut signaler les endroits où cela représente un danger et la commune se charge de prévenir les propriétaires**
- d) **Le nécessaire sera fait auprès de M. Van Quickelberghe.**

11. Approbations du procès-verbal de la séance du 16.04.2018

17 OUI

HUIS CLOS

12. Personnel enseignant – Ratifications des décisions du collège communal portant désignation des membres du personnel enseignant – décision

13. Personnel enseignant – demande de mise à la pension